

Lettre d'information - Mars 2016 - Commission des Titres d'Ingénieur

Ouverture du portail de saisie des données certifiées 2016 au 1er avril

Portail ouvert du 1er avril au 15 juin 2016

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite, se conforment aux ESG, standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005). Parmi ces standards, il y a l'exigence -pour les écoles et établissements- de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Suite à la consultation des parties prenantes et des utilisateurs, quelques ajustements ont été réalisés sur la fiche de données certifiées pour la campagne 2016.

La date limite pour actualiser les informations est le 15 juin 2016. Néanmoins, les écoles concernées par une accréditation CTI doivent actualiser la fiche de données avant le dépôt de leur dossier et l'y joindre impérativement, ainsi que les fiche des années précédentes.

La CTI ne cautionne pas l'utilisation qui pourrait être faite de ces données en vue de classements ; de plus, il sera rappelé que le choix d'une école d'ingénieur par un étudiant doit être envisagé essentiellement par rapport à son projet personnel et professionnel.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le pôle qualité à l'adresse suivante : julie.nolland@cti-commission.fr

Quelques données sur les écoles d'ingénieurs : taille, mixité, réussite...

En complément des éléments présentés lors du colloque de Limoges, l'étude d'autres données certifiées 2015 fournies par les 200 écoles françaises permettant d'éclairer le paysage :

Les **36 992** ingénieurs diplômés en **2014** se répartissent ainsi :

- **20 %** des diplômés le sont dans les 10 écoles aux promotions les plus nombreuses
- **20 %** des diplômés le sont dans les 100 écoles aux promotions les moins nombreuses
- **40** écoles (20 %) forment **50 %** des diplômés ... la fameuse répartition 20 / 80 !

Concernant la mixité des cursus sous statut d'apprenti implantés dans **98** écoles (qui comptent en moyenne 17 % de jeunes femmes), les $\frac{3}{4}$ des cursus comptent **moins de 30 %** de jeunes femmes.

Concernant le taux de passage en deuxième année des cursus ingénieur en 5 ans, dans **87** écoles identifiées, 30 % d'entre elles ont un taux de passage **inférieur à 75 %** et 18 % d'entre elles un taux de passage **supérieur ou égal à 90 %**.

Concernant le taux de passage en deuxième année du cycle ingénieur (3 dernières années), dans **182** écoles identifiées, 4 % d'entre elles ont un taux de passage **inférieur à 75 %** et 66 % un taux de passage **supérieur ou égal à 90 %**.

Nouvelle délibération de la CTI

La CTI a publié une délibération portant sur la mise en place des « Focus d'audit » pour la campagne d'accréditation 2016-2017.

Pour en prendre connaissance, rendez-vous [sur notre site](#).

Participez à la démarche "Focus d'audit" et présentez une note thématique concernant votre école

La CTI met en place une démarche appelée « focus d'audit » qui consiste à développer en 3-4 pages, une note de présentation sur une thématique ciblée, relevant du référentiel.

Trois thématiques sont retenues pour la campagne d'accréditation 2016-2017 :

- développement durable et responsabilité sociétale
- santé et sécurité au travail
- innovation et entrepreneuriat

Les écoles non concernées par un audit durant la campagne peuvent adresser à la CTI, de façon volontaire, une note de présentation d'un FOCUS sur la thématique de leur choix parmi celles présentées ci-après et selon l'agenda proposé dans le document descriptif en lien ci-après <http://cl.ly/33250L3k3U2m>

L'implication des écoles volontaires permettra d'enrichir l'analyse, anonymée, réalisée par la CTI notamment par la présentation de pratiques mises en œuvre et évaluées par l'école comme remarquables.

Journée de formation en partenariat avec l'INRS, sur la Santé et sécurité au travail

Lundi 6 juin 2016 à l'INRS, Paris

La formation des ingénieurs doit viser à développer des compétences en Santé et sécurité au travail.

Pour préciser les objectifs dans ce domaine, un référentiel de compétences a été établi et validé par le Conseil national pour l'enseignement de la Santé et sécurité au travail (CNES&ST)

La mise en œuvre de ce référentiel ne saurait se limiter à l'intégration de quelques cours en santé et sécurité au travail dans les maquettes pédagogiques. Le développement de compétences nécessite l'application d'une démarche pédagogique concernant ces bases essentielles en santé et sécurité.

Le CNES&ST a établi 12 critères qui permettent d'évaluer une telle démarche et d'attribuer un label aux écoles les plus vertueuses. La CTI en a repris les principaux éléments pour définir le « Focus Santé et sécurité au travail » prévu pour la campagne d'accréditation à venir.

Cahier des charges pour une demande de label CNES&ST : <http://cl.ly/1O46231h1R22>

Dans le cadre d'un partenariat engagé avec la CTI, l'INRS propose aux membres de la CTI une journée de formation ayant pour objet le référentiel BES&ST et sa mise en œuvre dans les écoles d'ingénieurs. En fonction du nombre de places disponibles, cette formation peut être ouverte à quelques experts de la CTI particulièrement intéressés par cette thématique.

A l'occasion de cette journée prévue **le 6 juin 2016 à l'INRS**, dans ses locaux parisiens, les bases essentielles en santé et sécurité seront présentées et illustrées de quelques exemples. Les 12 critères définis par le CNES&ST seront également passés en revue, explicités et commentés au regard d'applications observées dans des écoles.

A l'issue de cette journée, les participants disposeront de repères pour apprécier la qualité d'une démarche pédagogique d'une école dans le domaine de la santé et sécurité au travail.

La CTI auditionnée par l'ANACT dans le cadre du projet "faire école"

Dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance 2014-2017, le réseau Anact-Aract lance à l'échelle nationale l'initiative baptisée « Faire Ecole », qui vise à impulser une évolution de la formation initiale et continue des dirigeants, managers, et ingénieurs – pour qu'ils prennent mieux en compte les enjeux du travail et des conditions de travail des salariés, dans leurs activités quotidiennes de management des équipes, de conduite de projets et de transformation des organisations

Dans un premier temps, afin de mieux comprendre les besoins et les attentes, d'identifier les initiatives à conduire, les obstacles à lever et les leviers sur lesquels agir, le réseau Anact-Aract mène une série d'auditions avec des acteurs du monde de l'entreprise, de la formation continue et de l'enseignement supérieur.

C'est dans ce contexte que la Commission des titres d'ingénieur a été auditionnée. Certaines écoles l'ont été également. Le périmètre de cette réflexion va au-delà de celui habituellement pris en charge dans les formations d'ingénieur en matière de Santé et de Sécurité au Travail.

Il en résultera la production par l'ANACT d'un document d'orientations et de recommandations porté dans le débat public, et qui se traduira par des initiatives conjointes avec les partenaires intéressés.
A suivre !

Pour plus d'informations, [rendez-vous ici](#)

Intervention de la CTI au colloque "Éduquer et Former au monde de demain"

Colloque international francophone - ESPE de Clermont-Ferrand - 6 et 7 avril 2016

La CTI interviendra lors de la seconde édition de ce colloque, organisée autour du thème "De la créativité à l'innovation dans les dispositifs et les pratiques pédagogiques et professionnelles".

Cette intervention aura lieu le jeudi 7 Avril 2016 dans le cadre de la série d'ateliers de communication (atelier 22), autour de l'article "Evolution des compétences des ingénieurs: le développement durable, l'innovation, la santé sécurité au travail." Julie Nolland et Anne-Marie Jolly, Commission des Titres d'Ingénieur.

Plus d'informations sur le colloque [ici](#).

Et toujours...

Un rendez-vous à noter pour les experts, experts internationaux, experts élèves ingénieurs auprès de la CTI

Lundi 9 mai 2016, à Paris, est programmée une journée de formation et d'échanges des experts de la CTI.

Concours Ingénieuses'16 !



La 6e édition du concours Ingénieuses de la CDEFI s'est ouverte lundi 4 janvier 2016. Cette opération, créée en 2011 et placée cette année sous le haut patronage du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, vise un triple objectif :

- susciter des vocations d'ingénieures chez les jeunes filles ;
- lutter contre les stéréotypes de genre ;
- promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Le concours Ingénieuses, lancé en partenariat avec Pasc@line, l'Agence universitaire de la Francophonie, Elles bougent, Femmes ingénieurs, le BNEI, La Recherche, SopraSteria, Campus-Channel et la Commission des Titres d'Ingénieur, prend la forme d'un appel à projets et à candidatures :

- toutes les écoles d'ingénieur-e-s habilitées par la CTI sont invitées à présenter un ou plusieurs projets répondant a minima à l'un des objectifs de l'opération (ci-dessus). Les projets peuvent être initiés par l'équipe de direction de l'école, par le personnel administratif ou enseignant, par des étudiant-e-s seul-e-s ou en groupe, par les bureaux des élèves, etc. Personnel et étudiant-e-s peuvent ainsi concourir et tenter de remporter l'un des trois prix mis en jeu.
- Les élèves ingénieures sont également invitées à présenter leur candidature pour le Prix de l'élève ingénieure. Ce prix est destiné à récompenser une élève ingénieure dont le parcours, les ambitions, l'investissement associatif, sont des exemples pour les plus jeunes. Le Prix de l'élève ingénieure est, pour la première fois cette année, ouvert à toutes les élèves ingénieures inscrites dans une école d'ingénieur-e-s française ou dans une école d'ingénieur-e-s membre de l'Agence universitaire de la Francophonie dans les pays du Maghreb.
- Enfin, les femmes ingénieures en activité sont invitées à présenter leur candidature pour le Prix de la femme ingénieure. Ce prix vise à valoriser le parcours professionnel

d'une ingénieure qui, par son ambition, ses choix personnels et professionnels et son engagement pour la mixité des métiers d'ingénieur-e-s, est à même de devenir l'ambassadrice de sa profession auprès des jeunes filles.

Le colloque Géom@TICE 2016 se tiendra à l'École Nationale des Sciences Géographiques à Champs sur Marne les Jeudi 26 mai (après-midi) et Vendredi 27 mai 2016 (toute la journée).

L'édition 2016 sera la 6ème, elle sera placée sous le signe de la coopération internationale et des reconnaissances des parcours de formation en ligne !

Le jeudi 26 mai sera centré sur les retours d'expériences des formations initiales et continues qui ont fait leurs preuves et qui ont surmonté des difficultés particulières. Une table ronde réunissant les écoles et organismes de formation, d'accréditation, financeurs et des étudiants formés à distance feront le point sur ces obstacles sur les enjeux réels des formations à distance. Nous chercherons à savoir comment les franchir.

Le vendredi 29 mai sera plus technique et communautaire avec des présentations concrètes, une séquence poster des présentations plus académiques réalisées dans la convivialité... c'est Géom@TICE!

Toutes les informations sur Géom@TICE, son programme et votre inscription sont accessibles [en ligne ici](#)

RAPPEL: Le colloque est gratuit mais l'inscription en ligne préalable, réservée aux professionnels, est obligatoire !

Prochain colloque du Réseau FrAQ-Sup – Bruxelles, 26 mai 2015

Le second colloque international du réseau FrAQ-Sup se tiendra à **Bruxelles le 26 mai 2016** sur le thème "Quelles démarches d'assurance qualité pour traiter du lien recherche-enseignement et de l'apprentissage centré sur l'étudiant." Pour suivre les activités et les infos du réseau, rendez-vous sur Twitter [@ReseauFrAQ_Sup](#) ou par mail genevieve.lefort@aaq.ch

Lire en ligne sur notre site [ici](#)
Ouverture des inscriptions dans les prochains jours sur le site de [l'AEQES](#).

WEEF & GEDC 2016, Seoul : "Engineering Education for Smart Society"

Le *World Engineering Education Forum* et le *Global Engineering Deans Council*, se dérouleront du 6 au 10 novembre 2016 à Seoul (Corée). Pour plus d'informations, suivez ce lien : www.weef-gedc2016.org

Quelques dates :

Envoi des articles avant le 29 février 2016 (réponse aux auteurs le 18 mars 2016)

Envoi des papiers définitifs le 30 juin 2016

Inscriptions avant le 31 mai 2016

Les IESF annoncent la 4ème édition de la JNI le 30 mars 2016 sous le haut patronage du Président de la République François Hollande.

Le thème de cette nouvelle édition est : « Les Ingénieurs et Scientifiques : une vision, des projets et du sens ». L'objectif est de mobiliser la population de plus d'un million d'ingénieurs et de scientifiques que les IESF représentent pour la construction d'une économie moderne, maîtrisant et utilisant les technologies les plus innovantes avec le souci constant de garantir des équilibres durables au profit de la société dans toute sa dimension humaine et sociale ; au travers des conférences, colloques, table ronde et ateliers organisés dans plus de 20 grandes villes en France (entre le 22 et le 31 mars 2016). Pour découvrir la date de la JNI de votre région rendez-vous prochainement sur le site jni.iesf.fr.

Il s'agit plus que jamais de mettre en lumière notre métier en le valorisant aux yeux des jeunes, du grand public et des décideurs pour susciter des vocations et générer des emplois à forte valeur ajoutée ; aussi le 2ème objectif est d'attirer les jeunes vers ces métiers et plus généralement vers les études scientifiques. La 2ème édition du concours Trophée Vidéo 2016, sera remis à Paris à l'équipe de jeunes ayant proposé la meilleure vidéo présentant les métiers de l'ingénieur et du scientifique, sera l'illustration de ce dynamisme.

Attention changement de lieu : l'événement parisien se déroulera à la Maison de la Chimie, 28 bis, rue St Dominique, 75007 PARIS

Pour vous désinscrire de cette lettre, merci d'écrire à secretariat@cti-commission.fr

Pour vous inscrire et/ou consulter les archives de la lettre d'informations, rendez-vous sur notre site [ici](#)

Copyright © 2016 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.
Communiqués de presse de la CTI

Our mailing address is:

Commission des Titres d'Ingénieur
27 rue duret
Paris 75116
France

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)